



Sicherheitsverbund Schweiz
Réseau national de sécurité
Rete integrata Svizzera per la sicurezza

Rapport annuel RNS 2023

Avril 2024

Table des matières

Préface	4
1 L'année en bref.....	5
1.1 Quelques chiffres.....	5
1.2 Produits.....	6
1.3 Nouveaux projets.....	6
1.4 Développement.....	6
1.5 Réseau	7
2 Plateforme politique du RNS	8
2.1 Membres.....	8
2.2 Séances	8
2.3 Décisions	9
2.4 Échange d'informations	10
3 Plateforme opérative du RNS.....	12
3.1 Membres.....	12
3.2 Séances.....	13
3.3 Thèmes traités	14
3.4 Échange d'informations	15
4 Bureau du RNS.....	16
4.1 Mandats terminés	16
4.2 Mandats en cours	16
4.3 Effectifs en personnel	17
4.4 Finances	18
5 Délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS	20
5.1 Tâches de représentation, rapports et invitations officielles	20
5.2 Mandats de conseil.....	20
5.3 Participation à des groupes d'accompagnement stratégiques et groupes de travail.....	21
5.4 Exposés et discussions en panel	21
6 Organe national de coordination	23
6.1 Organe de surveillance politique	23
6.2 Groupe d'accompagnement stratégique	23
6.3 Mise en œuvre des mesures	24
6.4 Programme de financement	24
7 Travail en réseau	25
7.1 Conférences	25
7.2 Colloques	25
7.3 Stage de formation pour cadres supérieurs du RNS.....	25
7.4 Communication.....	25
8 Perspectives	27

8.1	Vision et stratégie	27
8.2	Phases pilotes SEPOS et OFCS.....	27
8.4	Actualisation de la convention administrative (Confédération - cantons).....	27

Préface

Collaboration entre la Chancellerie fédérale et le Réseau national de sécurité

En date du 11 juin 2021, dans le cadre de la planification générale des grands exercices pour les années 2021 à 2029, le Conseil fédéral a chargé la Chancellerie fédérale (ChF) et le DDPS de lui présenter d'ici fin 2023 un concept d'exercice intégré à organiser en 2025 (EI 25), en collaboration avec le délégué de la Confédération et des cantons pour le Réseau national de sécurité (RNS) ainsi qu'avec les conférences cantonales gouvernementales et spécialisées représentées au sein de ce dernier. Ce concept devrait pour la première fois regrouper un exercice de conduite stratégique (ECS) et un exercice du Réseau national de sécurité (ERNS).

Pour élaborer le concept de l'EI 25, la ChF et le DDPS ont utilisé les plateformes du RNS à des fins d'échange, de consultation et de prise de décision avec les représentations cantonales. Le sujet a par exemple été à trois reprises mis à l'ordre du jour d'une séance de la plateforme opérative du RNS et les membres ont également à chaque fois pu s'exprimer par écrit sur les thématiques abordées, comme les objectifs et les thèmes de l'exercice ou encore l'organisation de projet. L'EI 25 a par ailleurs été mis à l'ordre du jour de la plateforme politique du RNS (PP RNS) et le chancelier fédéral Walter Thurnherr a été invité trois fois pour discuter du thème de l'exercice (les menaces hybrides) ainsi que de questions liées à l'organisation du projet. Lors de la dernière de ces trois séances, la PP RNS a ratifié le concept pour l'EI 25, qui a par la suite pu être soumis au Conseil fédéral. L'échange et la collaboration entre la ChF et le RNS se poursuivent à présent dans le cadre de la mise en œuvre dudit concept.

Erika Laubacher-Kubat
Responsable de la section Aide à la conduite stratégique, Chancellerie fédérale

1 L'année en bref

1.1 Quelques chiffres



21 séances stratégiques conduites



19 cantons visités



10 discours publics



6 mandats de conseil



5 interviews avec la presse



Participations à 50 conférences

1.2 Produits

Low Flight Network

En mars 2023, en réponse à la motion Dittli (19.4562), le bureau du RNS a élaboré un document de référence sur le *Low Flight Network (LFN)*. Le document propose un concept d'engagement à l'échelon national et formule trois options de financement pour la Confédération, les cantons et les tiers.

Subsidiarité et principes de coordination

En novembre 2023, la PP RNS a pris connaissance du rapport intitulé « La subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise » et l'a approuvé. Le document propose neuf critères de subsidiarité et formule onze conclusions. Il vise à créer une compréhension commune de la notion de subsidiarité ainsi que des principes de coordination.

1.3 Nouveaux projets

Postulat Silberschmidt

Le bureau du RNS a dirigé le groupe de suivi stratégique pour l'établissement du rapport en réponse au postulat Silberschmidt (22.3145), portant le titre « Poursuites pénales en matière de cybercriminalité. Efficacité des cantons ». La tâche du groupe de suivi consistait à réunir autour d'une même table les partenaires concernés au niveau fédéral et cantonal, avec le concours du *Center for Security Studies* de l'EPF Zurich.

Plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a initié un projet visant à créer une plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées. Cette plateforme vise à améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la sécurité, qu'ils soient publics ou privés.

Gestion des crises

En novembre 2023, la PP RNS a chargé le bureau du RNS d'établir une vue d'ensemble nationale des structures, mécanismes et processus de la gestion de crises en Suisse, pour les trois niveaux étatiques. Les infrastructures critiques doivent y être intégrées également. Le rapport sera disponible à la fin 2025.

Exercice intégré 2025

L'exercice intégré 2025 (EI 25) sera consacré à la gestion d'une menace hybride contre la Suisse et aura lieu entre le 6 et le 7 novembre 2025. Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a reçu le mandat de rédiger le rapport d'évaluation final de l'EI 25 ainsi que de formuler des recommandations correspondantes à l'intention de la Confédération et des cantons.

1.4 Développement

Conséquences du rapport SECORG

À la fin de l'année 2022, le Conseil fédéral a pris connaissance des recommandations figurant dans le rapport « SECORG – Évaluation des structures de coordination dans le domaine de la sécurité et des cyberrisques ». Le Prof. Dr. Martin Dumermuth a officié comme responsable de projet dans le cadre de cet examen portant sur la coordination interdépartementale dans les domaines de la sécurité et des cyberrisques. Les recommandations formulées ont eu un impact sur les organes du RNS, en particulier la recommandation n° 13, qui précise que l'échange avec les cantons dans le domaine des cyberrisques doit se faire sous la direction de la PP RNS. Afin de se plier à cette exigence sur le plan opérationnel, cette dernière a décidé en juin 2023 d'octroyer un siège au Centre national pour la cybersécurité (NCSC) au sein de la plateforme opérative du RNS, pour une phase pilote d'une année. Afin de préserver la parité, la cheffe de la Politique de sécurité au sein du Secrétariat général du DDPS a dès lors accepté de renoncer provisoirement à son siège au sein de cette même plateforme.

Élaboration de la vision 2026+

À l'occasion des dix ans du RNS, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a initié différentes réflexions stratégiques sur l'avenir du RNS, en collaboration avec les membres de la plateforme opérative du RNS. Ces travaux de développement doivent permettre de mieux calquer les structures, les types de mandats ainsi que les prestations du RNS sur les attentes de ses partenaires, afin de créer une plus-value durable. Un premier sondage parmi les membres ainsi qu'un workshop ont eu lieu en 2023, d'autres travaux étant prévus en 2024. L'objectif est qu'une vision 2026+ puisse être présentée à la PP RNS d'ici à la fin de l'année 2024, accompagnée de différentes options stratégiques.

1.5 Réseau

Cyber-Landsgemeinde

Quelque 150 spécialistes de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que 18 conférencières et conférenciers ont participé le 28 septembre 2023 à Berne à la *Cyber-Landsgemeinde*, qui était consacrée aux thèmes principaux suivants :

- renforcement de la collaboration et chances de la subsidiarité dans la cybersécurité ;
- perspectives de l'intelligence artificielle pour la cybersécurité.

Stage de formation pour cadres supérieurs du Réseau national de sécurité (RNS)

Depuis 2020, le RNS organise en collaboration avec le *Geneva Center for Security Policy (GCSP)* et l'*Institut Suisse de Police (ISP)* le stage de formation pour cadres supérieurs du RNS. Organisé en 2023, ce stage était composé de trois modules de trois jours et a eu lieu dans les régions de Berne (du 29 au 31 août 2023), Zurich (du 5 au 7 septembre 2023) et Genève (du 12 au 14 septembre 2023).

LinkedIn

Le compte LinkedIn du RNS a été mis en ligne le 28 septembre 2023 et comptait quelque 250 abonnés en fin d'année. Ce canal de communication s'adresse en premier lieu aux membres des organes du RNS ainsi qu'à ses partenaires institutionnels. Il entend contribuer à la promotion d'une communauté d'intérêts dans le domaine de la politique nationale de sécurité.

2 Plateforme politique du RNS

2.1 Membres

Informations générales

La plateforme politique du RNS constitue l'organe politique du Réseau national de sécurité. La Confédération et les cantons y sont représentés paritairement. Ses membres sont les suivants :

Membres de la Confédération :

- Chef/fe du Département fédéral de justice et police (DFJP)
- Chef/fe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Membres des cantons :

- Président/e de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)
- Président/e de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

La plateforme politique du RNS siège quatre fois par an, la présidence changeant à chaque séance de fin d'été et alternant annuellement entre la Confédération et les cantons.

Informations personnelles

Du point de vue des personnes, la composition de la PP RNS était la suivante en 2023 :

- Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider (cheffe du DFJP)
- Conseillère fédérale Viola Amherd (cheffe du DDPS)
- Conseiller d'État Fredy Fässler (président CCDJP ; jusqu'au 12 avril 2023)
- Conseillère d'État Karin Kayser-Fritsch (co-présidente CCDJP ; dès le 13 avril 2023)
- Conseiller d'État Paul Winiker (président CG MPS ; jusqu'au 11 mai 2023)
- Landesfähnrich Jakob Signer (président CG MPS ; dès le 12 mai 2023)

Présidence

La présidence a été exercée du 1^{er} janvier au 13 août 2023 par le conseiller d'État Paul Winiker, respectivement par le Landesfähnrich Jakob Signer (dès le 12 mai 2023). La conseillère fédérale Viola Amherd a repris la présidence de la PP RNS en date du 14 août 2023.

2.2 Séances

1^{ère} séance : 30 janvier 2023, Berne (Maison des cantons)

Présidence : conseiller d'État Paul Winiker, président CG MPS

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 : objectifs et thèmes de l'exercice » :

- Walther Thurnherr, chancelier de la Confédération
- Erika Laubacher, responsable de la section Aide à la conduite stratégique, ChF

2^{ème} séance : 5 juin 2023, Berne (Palais fédéral Est)

Présidence : Landesfähnrich Jakob Signer, président CG MPS

3^{ème} séance : 14 août 2023, Berne (Maison des cantons)

Présidence : conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe du DDPS

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 : mise en œuvre et organisation de projet » :

- Walther Thurnherr, chancelier de la Confédération

- Andreas Muff, Aide à la conduite stratégique, ChF

4^{ème} séance : 30 novembre 2023, Berne (Palais fédéral Est)

Présidence : conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe du DDPS

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 (EI 25) : état des travaux » :

- Walter Thurnherr, chancelier de la Confédération
- Conseiller d'Etat Martin Bühler
- Erika Laubacher-Kubat, section Aide à la conduite stratégique, ChF

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Échange permanent dans le domaine cyber : thèmes actuels selon les besoins » :

- Florian Schütz, délégué de la Confédération pour la cybersécurité, NCSC

2.3 Décisions

Exercice intégré 2025 (EI 25)

Au cours de l'année 2023, la PP RNS s'est penchée au total trois fois sur le thème de l'exercice intégré 2025. Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau concept d'exercice, qui va regrouper les exercices de conduite stratégiques et les exercices du Réseau national de sécurité, l'objectif était avant tout de créer un cadre favorable à une large participation. Le thème de l'EI 25 ainsi que ses objectifs et sa conduite ont ainsi été définis conjointement avec le chancelier de la Confédération. Ce dernier a participé à trois séances de la PP RNS (30 janvier 2023, 14 août 2023 et 30 novembre 2023). L'accord trouvé a permis aux autorités fédérales et cantonales de mener l'exercice ensemble.

Les points-clés ci-après doivent être retenus :

- La PP RNS officie comme organe de pilotage politique.
- La direction de l'exercice est paritaire et est assumée conjointement par la ChF et les cantons.
- Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est chargé de la rédaction du rapport d'évaluation ainsi que des recommandations qui en découlent.

Low Flight Network (LFN)

La PP RNS a ratifié le document de référence LFN et décidé de le transmettre à la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS). Celle-ci informera le DETEC de la position des autorités cantonales sur le concept d'engagement et son financement.

Rapport « SECORG »

Durant l'année sous revue, les membres de la PP RNS ont examiné les effets du rapport SECORG sur les organes du Réseau national de sécurité. À la suite de ces clarifications, la PP RNS a décidé que

- dès l'été 2023, le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) devait être intégré à la plateforme opérative du Réseau national de sécurité en lieu et place de PolSec, pour une phase pilote d'une année, et que
- le point « Échange permanent dans le domaine cyber » devait toujours figurer à l'ordre du jour des séances de la PP RNS.

Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (2023-2027)

La PP RNS a chargé le bureau du RNS de coordonner et d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 sur le double plan stratégique et politique.

Plan d'action national contre la traite des êtres humains (2023-2027)

La PP RNS a également chargé le bureau du RNS d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action national contre la traite des êtres humains sur le double plan stratégique et politique.

Rattachement administratif du bureau du RNS

Après la décision du Conseil fédéral de créer un Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS), la PP RNS a décidé de rattacher administrativement le bureau du RNS au SEPOS pour une phase pilote, rattachement qui doit faire l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2024.

État des lieux de la gestion nationale des crises

En novembre 2023, la PP RNS a chargé le bureau du SRC d'établir une vue d'ensemble nationale des structures, processus et méthodes dans le domaine de la gestion des crises, laquelle doit englober les échelons de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que les infrastructures critiques. Cet état des lieux de la gestion nationale des crises doit être soumis à la PP RNS d'ici à la fin de l'année 2025 et vise à établir un aperçu global du fonctionnement de la gestion des crises en Suisse au 31 décembre 2024. Ses objectifs sont les suivants :

- illustrer les structures, processus et méthodes dans leur globalité ;
- instaurer une compréhension commune entre les différents acteurs ;
- créer un système national de référence dans le domaine de la gestion des crises ;
- identifier éventuellement de possibles améliorations.

Subsidiarité et principes de coordination des moyens de milice de la Confédération et des cantons en cas de crise

Lors de sa séance du 30 novembre 2023, la PP RNS a ratifié le rapport « La subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise ». Le rapport esquisse une structure de référence dérivée de la pratique pour tous les partenaires du RNS. Il contient également des principes généraux applicables à une notion de subsidiarité clairement délimitée ainsi qu'à la collaboration entre la Confédération et les cantons. La PP RNS a chargé le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS de mettre en place une stratégie de communication active pour diffuser le rapport au cours de l'année 2024. De son point de vue, un facteur de succès essentiel est à rechercher dans le fait que tous les acteurs concernés connaissent les critères de subsidiarité et savent les mettre en pratique.

2.4 Échange d'informations

La PP RNS est une plateforme de discussion pour relever les défis qui se posent en termes de politique de sécurité entre les autorités fédérales et cantonales. L'échange qui a lieu dans le cadre de cette plateforme permet de discuter des avancées réalisées dans les différents travaux ou de clarifier les responsabilités. En 2023, les thèmes suivants y ont été traités :

- Attribution du mandat pour l'accompagnement et la surveillance des travaux en réponse au postulat Silberschmidt (22.3145) : « Poursuites pénales en matière de cybercriminalité. Efficacité des cantons ? »
- Définition de mesures et procédures en cas d'afflux massif de blessés à la suite d'un attentat terroriste (TerrMANV)
- Information sur l'avancée des travaux dans le dossier « Alimentation de l'armée et de la protection civile »
- Discussion sur le suivi de la motion Riniker (22.3688) « Renforcer la protection civile en rationalisant l'acquisition de l'équipement personnel »
- Présentation du rapport du Conseil fédéral sur le système mobile de communication sécurisée à large bande (CMS)
- Information sur l'état des travaux et les prochaines étapes se rapportant aux ouvrages de protection, constructions sanitaires comprises
- Rapports de situation réguliers sur les cyberattaques de portée nationale
- Information sur l'introduction du projet d'apprentissage électronique dirigé par la CCDJP et le RNS au profit des administrations publiques de la Confédération, des cantons et des communes
- Présentation du rapport sur la réalisation de la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC) 2018–2022

- Explications sur l'organe national de coordination du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation
- Explications sur la transparence des coûts du bureau du RNS

3 Plateforme opérative du RNS

3.1 Membres

Informations générales

La plateforme opérative du RNS, sous la direction du délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS, gère l'agenda politico-sécuritaire du RNS, selon les directives de la PP RNS, ou prépare des propositions ainsi que des dossiers à l'attention de cette dernière. La Confédération et les cantons sont représentés paritairement dans la plateforme opérative du RNS aussi. Ses membres sont les suivants :

Membres de la Confédération :

- Directeur/trice de l'Office fédéral de la police (fedpol)
- Directeur/trice du Service de renseignement de la Confédération (SRC)
- Chef/fe de l'État-major de l'armée (EM A)
- Directeur/trice de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPF)
- Chef/fe de la Politique de sécurité au Secrétariat général du DDPS (PolSec DDPS ; jusqu'au 30 juin 2023, pour une phase pilote d'un an)
- Directeur/trice de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
- Délégué/e de la Confédération pour la cybersécurité, Centre national pour la cybersécurité (NCSC ; depuis le 1^{er} juillet 2023, pour une phase pilote d'un an)

Membres des cantons :

- Secrétaire général/e de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)
- Secrétaire général/e de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)
- Président/e de la Conférence des commandantes et commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS)
- Président/e de la Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires, de la protection de la population et de la protection civile (CRMPPCi)
- Président/e de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)
- Président/e de la Société des Chefs de Police des Villes de Suisse (SCPVS)

La plateforme opérative siège six fois par an, sous la direction du délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS.

Personnel

Les personnes suivantes componaient la plateforme opérative du RNS en 2023 :

- Nicoletta della Valle (directrice fedpol)
- Christian Dussey (directeur SRC)
- Alexander Kohli (chef EM A)
- Michaela Schärer (directrice OFPP)
- Päivi Pulli (cheffe PolSec DDPS ; jusqu'au 30 juin 2023, pour une phase pilote d'un an)
- Christian Bock (directeur OFDF ; jusqu'au 10 mai 2023)
- Isabella Emmenegger (directrice a.i. OFDF ; depuis le 11 mai 2023)
- Florian Schütz (délégué de la Confédération pour la cybersécurité, NCSC ; depuis le 1^{er} juillet 2023, pour une phase pilote d'un an)
- Florian Düblin (secrétaire général CCDJP)
- Alexander Krethlow (secrétaire général CG MPS)
- Mark Burkhard (président CCPCS)
- Urs Marti (président CRMPPCi)
- Petra Prévôt (secrétaire générale CSSP)
- Ralph Hurni (co-président SCPVS)

Adaptation provisoire des membres de la plateforme opérative du RNS

Le rapport « SECORG – Évaluation des structures de coordination dans le domaine de la sécurité et des cyberrisques » a attribué un rôle central au RNS pour ce qui est de la coordination dans le domaine cyber. Afin de renforcer la composante cyber au sein de la plateforme opérative, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS avait fait la proposition d'intégrer le NCSC comme membre de la plateforme opérative du RNS, pour une phase pilote d'une année. Afin de préserver la parité, la proposition prévoyait que la cheffe PolSec DDPS renonce à son siège pendant cette période. Après que la plateforme opérative du RNS ait salué la proposition lors de sa séance du 17 avril 2023, elle a été adoptée lors de la séance de la PP RNS du 5 juin 2023. La phase pilote dure du 1^{er} juillet 2023 au 31 août 2024. Au terme de cette échéance, en cas d'adaptation durable de la composition de la plateforme opérative du RNS, il faudrait adapter la convention administrative du RNS.

3.2 Séances

1^{ère} séance : 24 janvier 2023, Berne (Maison des cantons)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Réflexions sur la forme de l'exercice à partir de 2026 » :

- Eveline Gugger Bruckdorfer, DEFR
- Erika Laubacher-Kubat, ChF
- Sonja Meinen, DFAE
- Andreas Stocker, DETEC
- Jürg Treichler, DFI

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « État de la mise en œuvre des recommandations issues de l'exercice du Réseau national de sécurité ERNS 19 » :

- Christian Hirschi, ChF
- Andreas Muff, ChF, excusé

2^{ème} séance : 17 avril 2023, Berne (Maison des cantons)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Concept des exercices à partir de 2026 : retours et marche à suivre » :

- Eveline Gugger Bruckdorfer, DEFR
- Erika Laubacher-Kubat, ChF
- Sonja Meinen, DFAE, excusée
- Andreas Muff, ChF
- Andreas Stocker, DETEC
- Jürg Treichler, DFI, excusé

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Rapport du Conseil fédéral sur le système mobile de communication sécurisée à large bande (CMS) » :

- Sandrine Mathys, cheffe de la Division Stratégie et pilotage, OFPP
- Stefan Brem, chef du développement de la protection de la population, OFPP

3^{ème} séance : 5 juillet 2023, Berne (Maison des cantons)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 : paramètres de la mise en œuvre » :

- Eveline Gugger Bruckdorfer, DEFR, excusée
- Sonja Meinen, DFAE
- Andreas Muff, ChF
- André Simonazzi, ChF
- Andreas Stocker, DETEC, représenté par Kaspar Müller
- Jürg Treichler, DFI, excusé

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Secrétariat d'État pour renforcer la sécurité civile au sein du DDPS » :

- Päivi Pulli, SG DDPS, représentée par Joachim Adler

4^{ème} séance : 19 septembre 2023, Berne (Coordination suisse des sapeurs-pompiers)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

5^{ème} séance : 20 octobre 2023, Berne (Maison des cantons)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Mise en œuvre de la recommandation n° 4 du rapport du CDF intitulé « Évaluation de l'engagement des personnes astreintes au service militaire, à la protection civile et au service civil pendant la pandémie de COVID-19 » : présentation du rapport » :

- Christoph Hartmann, directeur de l'Office fédéral du service civil

Invités additionnels pour le traitement du point de l'ordre du jour « Gestion des crises au niveau de la Confédération » :

- Gerald Scharding, vice-directeur et chef de la division NEOC, OFPP

6^{ème} séance : 4 décembre 2023, Berne (Coordination suisse des sapeurs-pompiers)

Présidence :

- Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS
- Michael Bloch, délégué suppléant de la Confédération et des cantons pour le RNS

3.3 Thèmes traités

Les membres de la plateforme opérative du RNS préparent tous les thèmes avant qu'ils ne soient présentés à la PP RNS pour prise de décision. La plateforme opérative du RNS sert qui plus est de plateforme d'échange pour discuter de différents thèmes liés à la sécurité nationale. Le but de l'échange est de discuter de l'avancement des différents travaux et de clarifier les responsabilités. La plateforme opérative du RNS a traité les thèmes ci-après en 2023 :

- Conséquences du rapport SECORG et adaptation de la composition de la plateforme opérative du RNS pour une phase pilote
- Nouveau Secrétariat d'État à la politique de sécurité au sein du DDPS : affectation administrative du RNS et responsabilités
- Rapport annuel sur l'état des projets dans le plan de mise en œuvre par les cantons de la Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques 2018-2022
- Cyberstratégie nationale (CSN) : élaboration d'un mandat pour la coordination et l'accompagnement du pilotage stratégique et de la mise en œuvre dans les cantons
- Mise en œuvre de la CSN dès 2023
- Processus à mettre en œuvre en cas d'attaque contre la Confédération ou des cantons (communication entre les autorités et relation avec les fournisseurs IT)
- Plan d'action national (PAN) de lutte contre la radicalisation 2023-2027 : poursuite du financement du programme d'impulsion et renouvellement du mandat de mise en œuvre
- Plan d'action national (PAN) contre la traite des êtres humains 2023-2027 : renouvellement du mandat pour l'accompagnement stratégique et politique par le RNS
- Papier de référence du RNS sur le *Low Flight Network*
- Rapport du RNS sur la mise en œuvre de la recommandation n° 4 du rapport du CDF « Évaluation de l'engagement des personnes astreintes au service militaire, à la protection civile et au service civil pendant la pandémie de COVID-19 »
- État des lieux de la gestion nationale des crises : nouveau mandat RNS
- Gestion des crises de la Confédération
- Rapport du Conseil fédéral sur le système mobile de communication sécurisée à large bande (CMS)

- Motion Riniker (22.3688) « Renforcer la protection civile en rationalisant l'acquisition de l'équipement personnel »
- Approvisionnement de la population en biens vitaux
- Inventaire des stocks de sûreté : examen d'une nouvelle exécution pour les années 2019-2023
- Plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées
- Rapport annuel RNS 2022 et comptes 2022
- Nouveau concept pour la conférence RNS 2024 ; planification et financement des futures manifestations RNS
- Budget RNS 2024
- Coûts globaux du bureau RNS
- Vision RNS 2025+ : champs d'action actuels et potentiels, composition des organes RNS, définition de l'agenda de politique de sécurité

Dans le cadre de la plateforme opérative élargie du RNS (PO RNS+), les thèmes ci-après ont été traités en collaboration avec la Chancellerie fédérale :

- Réflexions sur la forme de l'exercice à partir de 2026
- Mise en œuvre des recommandations issues de l'ERNS 19
- Exercice intégré 2025 : paramètres et concept de la mise en œuvre

3.4 Échange d'informations

L'échange d'informations au sein de la plateforme opérative du RNS permet d'informer sur l'avancement des différents travaux ou encore de clarifier les responsabilités. La plateforme opérative du RNS a traité les thèmes ci-après en 2023 :

- Présentation du commandement Cyber de l'armée
- Informations sur le concept de communication pour le PAN de lutte contre la radicalisation et le PAN contre la traite des êtres humains
- Information sur l'état des travaux et la marche à suivre en ce qui concerne les ouvrages de protection, installations sanitaires comprises
- Information régulière sur l'avancement de la mise en œuvre de la recommandation n° 4 du rapport du CDF intitulé « Évaluation de l'engagement des personnes astreintes au service militaire, à la protection civile et au service civil pendant la pandémie de COVID-19 »
- Retours sur le stage RNS 2023
- Information régulière sur l'avancement du développement stratégique du RNS (vision RNS 2025+)

4 Bureau du RNS

4.1 Mandats terminés

Low Flight Network

Le 27 mars 2023, le bureau du RNS a livré un document de référence sur le *Low Flight Network (LFN)*, en réponse à la motion Dittli (19.4562). Il propose un concept d'engagement national et formule trois options de financement. Le rapport a été présenté à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS) du 12 mai 2023. Le document a permis aux autorités cantonales d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) dans le courant du mois de juin 2023.

Subsidiarité et principes de coordination

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS s'est vu confier la direction d'un groupe de travail interdisciplinaire chargé de répondre à la recommandation n° 4 du Contrôle fédéral des finances (20542). Cette recommandation exigeait que des principes soient définis pour la collaboration entre l'armée, la protection civile et le service civil dans la perspective de crises futures. Le but était de créer de meilleures conditions préalables pour un engagement efficace des personnes astreintes au service. En novembre 2023, la PP RNS a ratifié le rapport « La subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise ». Le document propose neuf critères de subsidiarité et formule onze conclusions. Il pose les bases d'une compréhension commune de la notion de subsidiarité et définit les principes de coordination.

Postulat Silberschmidt (22.3145) : « Poursuites pénales en matière de cybercriminalité. Efficacité des cantons ? »

Le postulat demande au Conseil fédéral de présenter un rapport sur l'état des poursuites pénales en matière de cybercriminalité dans les cantons. Le DFJP (fedpol) est chargé de la rédaction du postulat. Au vu des responsabilités se rapportant aux poursuites pénales liées aux cyberdélits, le RNS a reçu le mandat de veiller à ce que les acteurs cantonaux compétents soient adéquatement impliqués dans l'élaboration du rapport, à travers un groupe d'accompagnement stratégique. Ce dernier a été régulièrement informé de l'avancement des travaux et s'est penché sur les projets de rapport rédigés par fedpol lors de trois séances. Le RNS a par ailleurs aidé fedpol à mener une enquête auprès des cantons. À la mi-décembre 2023, lors de sa dernière séance, le groupe d'accompagnement stratégique a approuvé, sur le principe, l'orientation du rapport du point de vue du contenu.

E-Learning

À la demande de la CCDJP, le bureau du RNS a élaboré un cours de formation en ligne pour la prévention et la réduction des cyberrisques, en collaboration avec l'*Institut de lutte contre la criminalité économique de Neuchâtel*. Prenant la forme d'un apprentissage électronique avec 13 modules traduits en quatre langues, ce produit s'adresse au personnel de la Confédération, des cantons et des communes. Durant l'année sous revue, il a pu être introduit dans plusieurs villes et cantons.

4.2 Mandats en cours

État des lieux de la gestion nationale des crises

En novembre 2023, la PP RNS a demandé au délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS d'établir au 31 décembre 2024 un état des lieux de l'organisation de la gestion des crises en Suisse. Le but du mandat est de dresser un tableau des structures, procédures et méthodes existantes. Cet état des lieux doit plus est vulgariser les procédures existantes entre les différents acteurs, représenter un système de référence national pour la gestion des crises et éventuellement identifier les améliorations possibles. Pour ce faire, il doit tenir compte des trois échelons étatiques (Confédération, cantons, villes) et illustrer la coordination entre ces trois niveaux, infrastructures critiques comprises. Le rapport doit être remis d'ici à la fin de l'année 2025.

Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 : mise en œuvre et coordination (PAN)

Le PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Il prévoit qu'un organe national de coordination affilié au RNS, un groupe d'accompagnement stratégique et un organe de surveillance politique accompagnent la mise en œuvre des mesures jusqu'en 2027. Les activités de ces divers organes sont décrites au chap. 6. La PP RNS a adopté le mandat nécessaire à cet effet en date du 14 août 2023.

Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2023-2027 : accompagnement stratégique

Le PAN contre la traite des êtres humains 2023-2027 a été élaboré à la demande du Conseil fédéral et sous la direction de fedpol. Il est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023. En date du 14 août 2023, la PP RNS a demandé au bureau du RNS d'accompagner ce PAN stratégiquement et politiquement. Le RNS dirige par conséquent le groupe d'accompagnement stratégique alors que le DFJP pilote l'organe de surveillance politique, qui se compose à présent d'un cercle élargi de membres issus de l'organe actuel de la Plateforme politique élargie du RNS. Les membres du groupe d'accompagnement stratégique et ceux de l'organe de surveillance politique sont régulièrement informés de la mise en œuvre des mesures du PAN et peuvent au besoin exercer l'influence qu'ils jugent nécessaire.

Plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a initié l'an dernier le projet d'une plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées. La plateforme d'échange vise à améliorer la collaboration entre les acteurs étatiques et les forces de sécurité privées issues des rangs de l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU), de l'Interassociation de sauvetage 144 ainsi que de l'unité Security et Police des transports des Chemins de fer fédéraux (CFF). Elle veut donner la possibilité aux partenaires privés susmentionnés d'échanger avec des représentants de la police fédérale, de la police militaire, des polices cantonales et municipales, de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières ainsi que de l'Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels (ASSPP), dans l'esprit d'une collaboration approfondie.

4.3 Effectifs en personnel

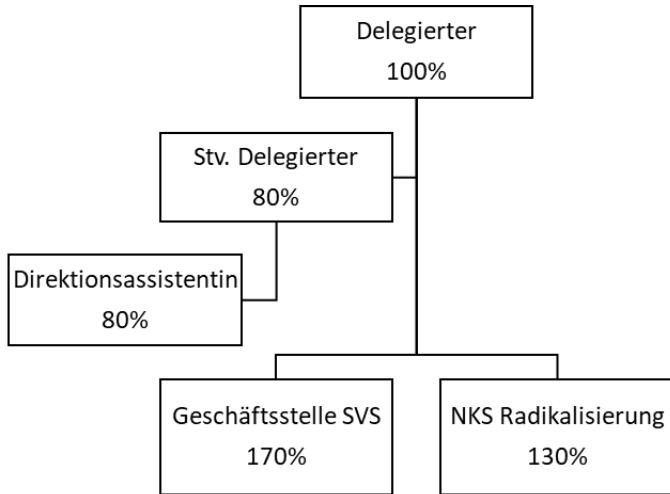
Le bureau du RNS occupe au total 4,4 équivalents plein-temps (EPT), qui sont paritairement financés par la Confédération et les cantons. Il est dirigé par le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS.

En plus des 4,4 EPT mentionnés, le RNS endosse le rôle d'organe national de coordination pour la mise en œuvre du PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cet organe est subordonné au délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS. Son financement est pris en charge par la Confédération (DFJP, DDPS et DFI). En 2022, décision a été prise d'augmenter de 0,6 EPT les ressources de l'organe national de coordination, de sorte qu'il dispose aujourd'hui d'un total de 1,4 EPT. Le bureau du RNS a ainsi pu engager un nouveau collaborateur scientifique au 1^{er} juillet 2023.

- | | |
|---|---------|
| • Bureau RNS : | 4,4 EPT |
| • Organe national de coordination (ONC) : | 1,4 EPT |
| • Total : | 5,8 EPT |

À la suite du départ à la retraite de l'ancienne assistante de direction et de la démission d'une collaboratrice scientifique, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a pu pourvoir les postes vacants au 1^{er} septembre 2023 et au 1^{er} décembre 2023, après une procédure de recrutement intensive.

État au 31 décembre 2023 :



- 1 délégué (1 EPT)
- 1 délégué suppléant (0,8 EPT)
- 1 assistante de direction (0,8 EPT)
- 4 collaborateurs/trices scientifiques (3 EPT)
- Réserve (0,2 EPT)

4.4 Finances

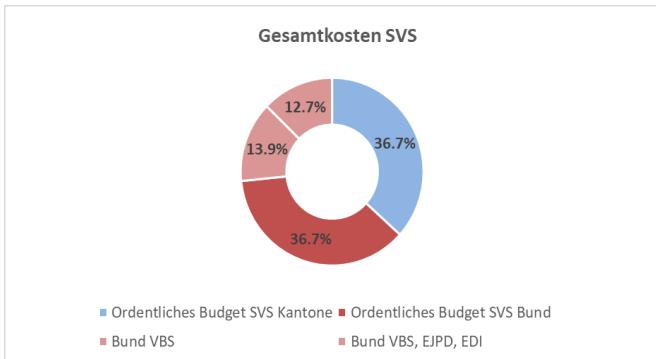
Transparence des coûts

Conformément à la Convention administrative relative au Réseau national de sécurité (RNS) du 4 décembre 2015, le bureau du RNS est financé pour moitié par la Confédération et pour moitié par les cantons (art. 8 Financement du bureau RNS). Afin d'améliorer la transparence des coûts, les membres de la plateforme opérative du RNS ont exigé en date du 24 octobre 2022, dans le cadre des discussions sur le développement stratégique du RNS, une vue d'ensemble des coûts totaux du bureau RNS, tout comme l'ont fait les membres de la PP RNS le 21 novembre 2022.

Chaque année, le SG-DDPS fournit des prestations au profit du bureau RNS à hauteur d'environ CHF 205'000. En font par exemple partie la mise à disposition de bureaux et de places de travail, des prestations informatiques (y c. hébergement du site web), des prestations RH et financières, la révision interne ainsi que des traductions et la production d'imprimés.

Afin d'assumer la tâche de coordination en vue de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027, la Confédération (DDPS, DFJP et DFI) finance en outre des ressources en personnel du bureau RNS à hauteur de CHF 187'500 par an (1,4 EPT).

Si l'on tient compte des prestations fournies par la Confédération au profit du bureau RNS, les coûts totaux annuels du bureau se montent actuellement à environ CHF 1,5 million. Compte tenu des coûts supplémentaires supportés par la Confédération, le bureau RNS est donc de facto financé à environ deux tiers par la Confédération et un tiers par les cantons. À noter que les coûts supplémentaires supportés par la Confédération ne sont pas répercutés sur les cantons.



Comptes 2023

Conformément à la Convention administrative relative au RNS du 4 décembre 2015, le plafond des coûts du RNS s'élève à CHF 1,1 million. Lors du bouclage des comptes pour l'année 2023, les dépenses ordinaires du bureau RNS se montaient à CHF 937'238, donc sous ledit plafond. Comme convenu contractuellement, la moitié de ce montant est refacturé aux cantons. Dans une facture transmise en décembre 2023, une partie de cette somme a déjà été refacturée aux cantons. En raison de factures reçues tardivement en 2023, il existe toutefois une différence de régularisation, laquelle sera imputée en 2024.

Les ressources en personnel limitées dans le temps financées par la Confédération en vue d'assumer la tâche de coordination pour la mise en œuvre du deuxième PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 se montaient à CHF 149'534 en 2023 (1,4 EPT).

Rapport de révision 2023

Toutes les quittances ont été consultées par la révision interne du DDPS et toutes les factures ont été jugées conformes, puis approuvées.

Budget 2024

En date du 30 novembre 2023, la PP RNS a approuvé le budget pour l'année 2024, à hauteur de CHF 1'083'400. Pour une meilleure lisibilité, les différents postes budgétaires ont été adaptés et regroupés par catégories. En outre, les postes budgétaires pertinents sont désormais expliqués dans un rapport spécialement rédigé à cet effet. Les frais de personnel représentent quelque 80 % des charges totales. Le RNS dépense par ailleurs 10 % environ de son budget annuel pour des manifestations de grande ampleur. Les 10 % restants sont constitués des coûts d'exploitation ainsi que des frais liés à des mandats de conseil externes. Pour le bureau RNS, l'organisation de grandes manifestations implique un investissement en temps et en personnel élevé, raison pour laquelle le RNS collabore depuis l'automne 2023 avec une entreprise externe de gestion d'événements. Cette collaboration a très bien démarré et il est prévu de la reconduire pour les années à venir.

5 Délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

5.1 Tâches de représentation, rapports et invitations officielles

Dans le cadre de ses obligations, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS entretient des contacts réguliers avec les membres et partenaires du RNS. Il reçoit également des demandes l'invitant à s'emparer de thématiques, en particulier lorsque celles-ci concernent la Confédération et les cantons. Dans ce contexte, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a assumé six mandats de conseil l'an dernier pour des partenaires, assisté à près de 50 conférences, rendu visite aux autorités de 19 cantons, participé à dix exposés ou discussions en panel et donné cinq interviews dans la presse.

5.2 Mandats de conseil

Groupe Sécurité

Les membres permanents du Groupe Sécurité sont la secrétaire d'État du DFAE, le directeur du SRC, la cheffe de la Politique de sécurité du DDPS ainsi que la directrice de l'Office fédéral de la police. En sa qualité de membre non permanent du Groupe Sécurité, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est invité à participer aux séances du Groupe Sécurité en fonction des thèmes à traiter, mais au minimum deux fois par an. En 2023, il a ainsi participé à deux séances de cet organe.

Cyber-STRAT

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est membre permanent de l'organe Cyber-STRAT, une plateforme stratégique de dialogue du Ministère public de la Confédération, de fedpol et des autorités cantonales de sécurité. Cyber-STRAT coordonne les mesures dans le domaine des poursuites pénales visant à lutter contre la cybercriminalité. En 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a participé à deux séances de cet organe.

Centre Suisse des Drones et de la Robotique (CSDR)

Le CSDR DDPS bénéficie de l'appui d'une multitude de partenaires issus des domaines de la recherche et de l'industrie ainsi que d'un Strategic Advisory Board (SAB), auquel appartient aussi le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS. En 2023, il a participé à trois séances du SAB CSDR.

Projet VERDAVA

En 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a assisté à trois séances du groupe de pilotage stratégique du projet VERDAVA, qui s'intéresse à la surveillance de projets liés au développement de moyens de communication de l'armée.

Projet de commandement Cyber

En 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a participé à deux reprises aux séances du comité consultatif de projet pour la mise en place du commandement Cyber de l'armée.

Projet portant sur l'avenir de la police militaire

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est également membre du groupe d'accompagnement stratégique du projet sur le développement de la police militaire. En 2023, il a assisté à deux séances de travail à ce titre.

5.3 Participation à des groupes d'accompagnement stratégiques et groupes de travail

Groupe d'accompagnement stratégique OSMP

Le RNS est membre du groupe d'accompagnement stratégique « Ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier » (OSMP ; RS 311.039.6), dirigé par fedpol. Le groupe d'accompagnement stratégique examine les demandes qui sont déposées au sens de l'ordonnance et donne une recommandation quant aux mesures qui doivent être financées en priorité. Le groupe d'accompagnement a siégé une fois en 2023.

Groupe de travail pour la lutte contre le terrorisme (CH-Conseil de sécurité ONU)

Étant donné que la Suisse est devenue membre du Conseil de sécurité des Nations Unies pour les années 2023 et 2024, le Réseau national de sécurité participe au groupe de travail conjoint de la Suisse et du Conseil de sécurité ONU sur la lutte contre le terrorisme, qui est dirigé par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Le RNS participe aux travaux et est informé des activités de la Suisse dans les différents comités spéciaux qui se préoccupent de la question. Le RNS a participé à sept des onze séances ayant eu lieu au total au cours de l'année 2023.

Groupe de travail « La haine sur la toile »

Le Réseau national de sécurité est membre du groupe de travail « La haine sur la toile », qui est dirigé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Groupe de travail en réponse au postulat 21.3451

En décembre 2023, le rapport sur les instruments pour endiguer la diffusion d'idées extrémistes dans les communautés religieuses a été publié, en réponse au postulat 21.3451 « Imams en Suisse » et sous la direction de l'Office fédéral de la justice. Le RNS était membre du groupe d'accompagnement, qui se composait de spécialistes de différentes organisations et unités administratives.

5.4 Exposés et discussions en panel

Conférence du chef d'état-major de l'Instruction opérative (CEMIO)

Le divisionnaire Yvon Langel a invité le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS à la conférence donnée par le chef d'état-major de l'Instruction opérative (CEMIO) le 2 mars 2023. Sous la modération de Georg Häsliger (rédacteur NZZ), le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a débattu avec d'autres acteurs de la politique de sécurité à l'occasion d'un podium de discussion, autour du thème « Exercices stratégico-militaires communs : chances et défis actuels ».

Institut suisse de police (ISP)

La fête de remise des diplômes de l'Institut suisse de police (ISP) a eu lieu le 3 mars 2023. Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a eu l'honneur d'intervenir comme orateur lors de cette manifestation.

Forum Venoge

En date du 18 mars 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a prononcé le discours d'ouverture au Forum Venoge, consacré à la thématique du *blackout*.

Trust Valley

Le 31 mars 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a été invité à participer à Genève à un échange organisé par Trust Valley sur les principes de solidarité et de coopération en matière de cybersécurité. Il a dans ce cadre notamment thématisé la question du principe de subsidiarité ainsi que celle des défis découlant de la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes.

Conférence annuelle de la CG MPS

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS était chargé de présenter les tâches et les défis du RNS lors de la conférence annuelle de la CG MPS le 12 mai 2023 à Islikon (TG). Dans son exposé, il s'est focalisé sur le rapport consacré à la question de la subsidiarité, sur les effets du rapport SECORG, sur la création du Secrétariat d'Etat à la politique de sécurité (SEPOS) ainsi que sur l'exercice intégré 2025.

Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)

En date du 26 mai 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a été invité à participer à un podium de discussion sur les défis en matière de sécurité lors de l'Assemblée générale de la CDSVS.

Assemblée générale de l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (AESS)

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a présenté l'organisation et les champs d'action du RNS dans le cadre de l'Assemblée générale de l'AESS du 16 juin 2023. Il a par ailleurs pu formuler des propositions visant à impliquer la branche de la sécurité privée dans les activités du RNS.

Présentation du rapport ReAct

En date du 6 octobre 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS s'est rendu à Lugano sur invitation de l'Université de la Suisse italienne, où il a participé à une discussion publique sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il a eu la possibilité à cette occasion de présenter à un public académique ainsi qu'à des représentantes et représentants des autorités tessinoises et italiennes le PAN de lutte contre la radicalisation.

Rapport annuel du commandement de la Police militaire

À l'invitation du brigadier Raynald Droz, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a fait un exposé le 17 novembre 2023 dans le cadre du rapport annuel du commandement de la Police militaire à Suhr (AG). Il a profité de l'occasion pour faire part de ses réflexions personnelles sur les menaces que le développement des nouvelles technologies fait peser sur la démocratie.

Centre Suisse Islam et Société, Université de Fribourg (discours d'ouverture de la cérémonie de remise des diplômes)

En date du 1^{er} décembre 2023, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a tenu le discours d'ouverture de la cérémonie de remise des diplômes du Centre Suisse Islam et Société de l'Université de Fribourg, pour le *Certificat of Advanced Studies (CAS)* « Aumônerie musulmane dans les institutions publiques ».

6 Organe national de coordination

Compte tenu de l'évolution de la société et de la politique de sécurité, les autorités gouvernementales compétentes ont décidé de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du premier PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. C'est dans cet esprit que le deuxième plan d'action, élaboré sous la direction du RNS et sur mandat de la PP RNS, a pu être adopté en novembre 2022 par la Confédération, les cantons, les villes ainsi que les communes. Le Conseil fédéral a été informé lors de sa séance du 16 décembre 2022 des onze nouvelles mesures prévues dans le cadre du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent pour les années 2023 à 2027. Le deuxième PAN est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

L'organe national de coordination coordonne la mise en œuvre des différentes mesures prévues dans le cadre du PAN et est par ailleurs responsable du transfert d'informations et de connaissances. Il a organisé en 2023 une rencontre de réseautage pour les services spécialisés cantonaux et communaux, qui a permis aux participants de s'échanger et de discuter des pratiques qui ont fait leurs preuves (voir chap. 7.2). L'organe national de coordination surveille qui plus est la mise en œuvre des mesures et publie régulièrement un rapport sur l'état des travaux.

L'organe national de coordination a en outre participé à la manifestation organisée en juin 2023 à Berlin par le *Strong Cities Network*, intitulée « Strong Cities Network Transatlantic Dialogue ». Il a ainsi pu renforcer sa compréhension du rôle des villes dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et transmettre les expériences collectées à cet égard en Suisse. Par ailleurs, l'organe national de coordination a eu l'occasion de présenter le PAN en septembre 2023, à l'occasion du colloque annuel de la Société suisse de droit pénal des mineurs.

6.1 Organe de surveillance politique

La séance annuelle de l'organe de surveillance politique a eu lieu le 30 novembre 2023, avec une composition modifiée dans le cadre du deuxième plan d'action. La Plateforme politique élargie du RNS constitue par ailleurs l'organe de surveillance politique du PAN de lutte contre la radicalisation. Cet organe regroupe les trois niveaux étatiques politiques, sous la direction du DFJP. L'organe de surveillance politique est composé des membres de la PP RNS ainsi que de représentantes et représentants des conférences et associations ci-après :

- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)
- Association des Communes Suisses (ACS)

Lors de sa séance du 30 novembre 2023, il a pris connaissance de la priorisation des demandes reçues en 2023 dans le cadre du programme de financement. La priorisation s'est faite en amont par le groupe d'accompagnement stratégique.

6.2 Groupe d'accompagnement stratégique

Le groupe d'accompagnement stratégique est constitué de membres de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, selon la liste ci-après :

- Office fédéral de la police (fedpol)
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
- Service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP)

- Conférence suisse des délégués à l'intégration (CDI)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)
- Service de renseignement de la Confédération (SRC)
- Association des Communes Suisses (ACS)
- Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)
- Société des chefs de police des villes de Suisse (SCPVS)
- Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
- Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

Le groupe d'accompagnement stratégique appuie la mise en œuvre du PAN et assume les principales tâches dans le cadre du programme de financement. Elle le fait en définissant les priorités thématiques ainsi que les objectifs de versement des aides financières et en établissant un ordre de priorité si les demandes déposées dépassent les moyens disponibles (RS 311.039.5, art. 10, al. 2). Cet organe tenu séance le 3 octobre 2023.

6.3 Mise en œuvre des mesures

Les responsabilités pour la mise en œuvre des onze mesures du PAN 2023-2027 sont consignées dans le plan d'action. L'organe national de coordination est responsable de la mise en œuvre des mesures ci-après :

- Mesure 8.1 : définition de conditions-cadre et de critères de qualité pour la consolidation et le développement des services spécialisés et points de contact
- Mesure 9 : rencontres régulières et/ou institutionnalisées entre services spécialisés et entre la Confédération, les cantons et les villes, notamment à des fins d'apprentissage mutuel
- Mesure 10 : présentation sous forme de modèles des processus d'identification et d'intervention, visant au désengagement et à la réintégration des personnes menacées et radicalisées

L'organe national de coordination a commencé les travaux de mise en œuvre de ces trois mesures.

6.4 Programme de financement

Lors de sa séance du 19 avril 2023, le Conseil fédéral a décidé de prolonger la durée de validité de l'ordonnance contre la radicalisation et l'extrémisme. Cette prolongation permet de soutenir des projets de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au niveau des cantons, des communes, des villes, des instituts de formation et des organisations de la société civile, qui contribuent à la mise en œuvre efficace du deuxième Plan d'action national 2023-2027. Le Conseil fédéral met pour ce faire à disposition un montant de CHF 3,75 millions sur les cinq prochaines années. L'organe national de coordination du RNS réceptionne ces demandes d'aide financière et prend position sur chaque demande reçue, à l'attention des organes stratégiques et politiques. Ces organes sont responsables de la priorisation des demandes reçues, lorsque celles-ci dépassent les moyens disponibles. En 2023, 13 demandes ont été examinées, qui doivent contribuer à la mise en œuvre des mesures du PAN en 2024. L'organe national de coordination soutient par ailleurs fedpol dans la validation des rapports et décomptes finaux établis par les bénéficiaires de subventions.

7 Travail en réseau

7.1 Conférences

Cyber-Landsgemeinde

En date du 28 septembre 2023, 150 spécialistes de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que 18 intervenants ont participé à Berne à la Cyber-Landsgemeinde, qui était consacrée aux thèmes principaux ci-après :

- renforcement de la collaboration et chances liées à la subsidiarité en matière de cybersécurité
- perspectives de l'intelligence artificielle pour la cybersécurité

Cinq ateliers de travail ont par ailleurs eu lieu dans ce cadre, qui pouvaient être librement choisis. Ceux-ci traitaient de thèmes tels que les défis liés au darknet/deepnet, la collaboration entre autorités, le *Cyber Security Hub*, la subsidiarité ainsi que les chances et risques se rapportant à l'intelligence artificielle pour la Confédération et les cantons.

7.2 Colloques

Rencontres de réseautage

Affilié au RNS, l'organe national de coordination a organisé une rencontre de réseautage pour les services spécialisés et points de contact des cantons et des villes, laquelle a permis aux participants, qui se retrouvent en première ligne dans les questions touchant à la radicalisation, de partager leurs expériences et bonnes pratiques. La rencontre de réseautage du 24 août 2023 se concentrerait essentiellement sur l'aspect de la réintégration des personnes radicalisées. La ville de Winterthur a présenté à cet égard un concept d'action et un exercice pratique a eu lieu autour d'un exemple fictif, sous la houlette de la ville de Berne.

7.3 Stage de formation pour cadres supérieurs du RNS

Depuis 2020, le Réseau national de sécurité organise le stage de formation pour cadres supérieurs du RNS, en collaboration avec le *Geneva Center for Security Policy (GCSP)* et l'*Institut suisse de police (ISP)*. Le module était composé de trois modules de trois jours et a eu lieu dans les régions de Berne (du 29 au 31 août 2023), Zurich (du 5 au 7 septembre 2023) et Genève (du 12 au 14 septembre 2023).

Les 36 participants ont pu profiter du savoir des plus de 70 cadres supérieurs issus des domaines de l'administration et des infrastructures critiques qui sont intervenus dans le cadre du stage.

La composition des participants, qui provenaient de tous les coins du pays, était interdisciplinaire :

- 45 % étaient des cadres de la Confédération, 25 % des cadres des cantons, 22 % des cadres d'entreprises privées et 8 % des cadres de communes,
- 25 % étaient actifs dans le domaine de la sécurité publique, 22 % dans le domaine de la défense, 22 % dans le domaine de la protection de la population, 9 % dans le domaine des infrastructures critiques et 22 % dans d'autres secteurs.

7.4 Communication

Point de presse sur le programme de financement dans le cadre du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation

Le Conseil fédéral a décidé le 19 avril 2023 de soutenir également financièrement le deuxième PAN de lutte contre la radicalisation. À l'occasion d'une conférence de presse tenue le 6 juin 2023, des représentantes et représentants de fedpol, des cantons (CDAS), de l'Association des Communes de Suisse et des services spécialisés ont informé avec le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS sur les défis en matière de prévention de l'extrémisme violent et ont présenté différents projets de cantons, communes, villes, hautes écoles et organisations de la société civile. Le point de presse a été suivi de reportages dans différents médias de toutes les régions du pays.

Stratégie de communication

Dans le cadre des travaux de développement stratégique du RNS, sa communication doit également être réorientée. Un concept-cadre a été élaboré à cet effet, qui formule des objectifs de communication et redéfinit les groupes cibles. La communication du RNS met avant tout l'accent sur les membres institutionnels et les partenaires du réseau.

LinkedIn

Dans l'optique d'une communication davantage orientée sur ses membres et partenaires, le RNS a mis en service son compte LinkedIn à l'occasion de la Cyber-Landsgemeinde du 28 septembre 2023. À la fin de l'année 2023, le compte comptait environ 250 abonnés. Ce canal de communication s'adresse en premier lieu aux membres et aux partenaires institutionnels et vise à créer une communauté d'intérêts dans le domaine de la politique de sécurité nationale.

Actualisation du site web du RNS

Le site web du RNS a été actualisé en décembre 2023, avec de légères adaptations. À l'occasion de la migration planifiée au cours du premier semestre de l'année 2024, le site web du RNS va se doter d'une nouvelle identité visuelle et son contenu sera réorienté en fonction de la nouvelle stratégie de communication.

8 Perspectives

8.1 Vision et stratégie

Les travaux initiés en 2023 en lien avec le développement de la Vision 2026+ pour les organes du RNS visent à redéfinir plus clairement les missions, à développer les processus et à adapter les structures existantes, le tout dans le but de se préparer de manière optimale aux futurs défis à relever dans le domaine de la politique de sécurité.

Par ailleurs, on va examiner la possibilité d'organiser des séminaires pour les membres de la plate-forme opérative du RNS, d'introduire des mandats exploratoires pour le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS ou de renforcer globalement les organes politique et opératif du RNS.

8.2 Phases pilotes SEPOS et OFCS

En 2024, il appartiendra aux organes de direction du RNS de prendre des décisions concernant deux phases pilotes lancées en 2023, à savoir l'intégration de l'OFCS (anciennement NCSC) à la plateforme opérative du RNS et le rattachement administratif du bureau du RNS au SEPOS.

Une expertise externe évaluera les deux projets pilotes. Ces décisions exercent une influence sur les réflexions stratégiques menées en parallèle sur la Vision 2026+.

8.4 Actualisation de la convention administrative (Confédération - cantons)

La convention administrative du 4 décembre 2015, qui constitue le document fondateur du RNS, doit être retravaillée en raison de la fin de l'affiliation de PolSéc (désormais intégrée au SEPOS) à la plateforme opérative du RNS. Cette nécessaire adaptation constitue par ailleurs une bonne opportunité pour mener des réflexions plus larges. Elle sera mise en œuvre dès que les décisions stratégiques de la PP RNS concernant la Vision 2026+ et la suite de la procédure relative aux deux phases pilotes (voir chap. 8.2) auront été prises. Les deux phases pilotes sont à l'heure actuelle encore examinées dans le détail.